



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 01 février 2016**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 01 février 2016 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme COLLAS, Mme HUGO-TRANZER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. DESCAMPS, M. LEBECQ.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 11 janvier 2016.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 7 mars 2016.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve l'ajout de 2 points à l'ordre du jour, à savoir, l'avance sur participation 2016 pour le RPI et la création d'une servitude d'ancrage.

I- MODIFICATION DES STATUTS DU PARC NATIONAL REGIONAL (PNR).

Monsieur le Maire rappelle que les statuts du PNR ont été modifiés par délibération en séance du 9 novembre 2015 afin de simplifier certains points.

Le Conseil Municipal de la commune d'Hérouville doit délibérer afin d'approuver les modifications simplifiées des statuts du PNR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications simplifiées des statuts du PNR.

II- MODIFICATION DU NOM DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 5 octobre 2015, le changement de nom de la commune devait être Hérouville-en-Vexin Français.

Suite à de nombreuses recherches historiques et récentes sur le nom de la commune ainsi que de nombreuses lettres de soutien, il est préférable de garder l'appellation d'Hérouville-en-Vexin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet visant au changement de nom de la commune d'**Hérouville en Hérouville-en-Vexin**.

III- S.I.I.S : VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR PARTICIPATION 2016.

Monsieur le Maire informe que le Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (S.I.I.S) a sollicité le versement d'une avance sur la participation de l'année 2016 afin de pouvoir faire face au paiement des premières factures de cet exercice.

En attendant le vote du budget de la commune, Monsieur le Maire propose de verser une avance de 20.000 € au syndicat à Génicourt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la proposition de Monsieur le Maire,

Décide de verser au S.I.I.S une avance de 20.000 € sur la participation communale de l'année 2016.

IV- CREATION D'UNE SERVITUDE D'ANCRAGE.

Monsieur le Maire expose la nécessité d'installer un poteau d'éclairage public à l'intersection de la Vieille Rue et de la rue Georges Duhamel.

L'emplacement concerné est situé sur la parcelle d'un habitant, Monsieur GRIZOT, parcelle n°113.

La commune doit, en accord avec le propriétaire, établir une convention de servitude d'ancrage afin d'autoriser l'installation et le raccordement des fils électriques y afférent.

En contrepartie, la commune prendra en charge l'entretien de cette parcelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude d'ancrage avec Monsieur GRIZOT.

V – QUESTIONS DIVERSES :

- **Enfouissement** : Les travaux de raccordement des candélabres sont finis dans la rue du Poteau. La mise en service finale ERDF se fera le jeudi 11 février 2016 ainsi que la réinstallation du poteau qui est tombé.
Concernant la rue Paul Bagnard, les travaux ont commencé et sont bien avancés.
- **Eglise** : Le dossier avance doucement, nous vous tiendrons informer de la suite à venir.
- **Date du conseil municipal PADD** : Lundi 29 février 2016 à 20h30.

- **Date du prochain conseil municipal** : Lundi 7 mars 2016 à 20h30.
- **Date de la commission électorale** : Mercredi 17 février 2016 à 18h00.
- **Date de la commission finances** : Mardi 16 février 2016 à 18h00.
- **Communauté de communes** : Mardi 02 février 2016 élection du nouveau Président de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 45 Minutes.

 Le Maire,
Eric BAERT